

# **Certificat en développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité**

**Enjeux du travail éducatif en contexte résidentiel : entre protection et  
collaboration avec les familles**

---

**Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO  
Cycle de formation 2019-2021**

*En collaboration avec l'association vaudoise des organisations privées  
pour personnes en difficulté*

L'INTÉGRATION AU QUOTIDIEN  
  
association vaudoise  
des organisations privées  
pour personnes en difficulté

**Hes·so**  
Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale



## **Sens et buts de la formation**

---

L'accueil d'enfants et d'adolescents dans des institutions résidentielles demeure une option couramment pratiquée par les services placeurs, dans le cadre de mesures de protection des mineurs. Complémentaire à des prises en charge ambulatoires, ce type de dispositif doit tenir compte d'une évolution des cadres sociaux et légaux qui favorisent l'autonomie individuelle, familiale et la réhabilitation des compétences parentales. Les professionnel-le-s travaillant en contexte résidentiel sont ainsi amené-e-s à développer des projets éducatifs qui répondent à une prescription de protection vis-à-vis du mineur placé, tout en soutenant autant que possible les possibilités de sa famille à réinvestir sa fonction éducative et d'encadrement.

Cette formation « postgrade » répond aux enjeux nouveaux qui découlent de cette évolution des dispositifs institutionnels résidentiels. Elle permet aux participant-e-s de :

- développer des compétences utiles au travail dans un cadre résidentiel. Il s'agira notamment de construire un projet éducatif qui réponde aux besoins de protection du mineur placé, tout en intégrant son point de vue et celui de sa famille ;
- penser sa pratique et son contexte d'intervention au regard des évolutions sociales, politiques, institutionnelles et légales ;
- actualiser et consolider des connaissances portant sur des enjeux importants de la relation éducative dans un contexte d'intervention résidentielle ;
- travailler la question des frontières et complémentarités possibles entre les modalités d'intervention résidentielles et ambulatoires.

## **Modalités pédagogiques**

---

La pratique professionnelle des participant-e-s est au cœur du dispositif de formation. Un dialogue continu entre connaissances théoriques et analyse des pratiques sera proposé aux participant-e-s.

## **Public cible**

---

Cette formation s'adresse prioritairement à des professionnel-le-s travaillant auprès de mineurs dans des structures résidentielles et autres institutions incluant un temps de prise en charge résidentielle.

## **Organisation de la formation**

---

Le Certificat en développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité est composé de quatre modules.

### **Module 1 (transversal) - Modélisation des pratiques et méthodologie d'intervention**

Responsables du module : Michel Favez et Anne-Françoise Pont Chamot

Temporalité : entre mars 2019 et décembre 2020

Crédits ECTS : 5

Pour ce premier module, fil rouge de la formation, il est demandé aux participant-e-s de travailler à la modélisation de leur pratique, à partir de « traces » de leur activité (séquences filmées ou matériel audio).

Le travail de certification (2 crédits ECTS) s'élabore dans le cadre de ce premier module. Il fait l'objet d'une présentation écrite et orale au début de l'année 2021.

Des séances d'analyse de pratique prennent place dans ce premier module.

## **Module 2 – Mineurs, familles et contexte : nouveaux enjeux et mises en tension**

Responsable du module : Michel Favez et Anne-Françoise Pont Chamot

Temporalité : entre avril 2019 et fin octobre 2019

Crédits ECTS: 3

## **Module 3 – Enjeux de la relation éducative en contexte résidentiel**

Responsable du module : Alexandre Balmer

Temporalité : entre novembre 2019 et juin 2020

Crédits ECTS : 3

## **Module 4 – Articulation des logiques d'intervention et interprofessionnalité**

Responsable du module : à déterminer

Temporalité : entre septembre 2020 et janvier 2021

Crédits ECTS : 2

## **Dates de formation (sous réserve de modifications)**

---

### **Année 2019**

12 mars 2019 (matinée d'introduction)

1<sup>er</sup> et 2 avril 2019

29 et 30 avril 2019

20 et 21 mai 2019

24 et 25 juin 2019

11 et 12 septembre 2019

25 et 26 novembre 2019

Les dates de formation pour l'année 2020 seront fixées ultérieurement, mais dans tous les cas avant le début de la formation.

## **Lieu et horaires de la formation**

---

Les cours ont lieu dans les locaux de l'EESP, chemin des Abeilles 14, à Lausanne, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

## **Conditions d'admission**

---

Pour accéder au CAS HES-SO, les candidat-e-s doivent répondre aux exigences suivantes :

- être en possession d'un titre d'une haute école ou jugé équivalent ;
- faire état d'une expérience professionnelle actuelle auprès de mineurs dans une structure résidentielle ou dans une institution incluant un temps de prise en charge résidentielle

Sous certaines conditions, les personnes qui ne sont pas en possession des titres requis peuvent déposer leur candidature selon la procédure d'admission sur dossier.

## **Inscriptions**

---

L'admission se fait au moyen du document d'inscription ci-joint. Le délai est fixé au 16 novembre 2018

## **Conditions financières**

---

Finance d'inscription : CHF 200.-

Frais de formation : CHF 6400.- payable en deux fois (1<sup>er</sup> mars 2019 et 1<sup>er</sup> janvier 2020)

## **Renseignements**

---

Haute école de travail social et de la santé - EESP - Lausanne

Unité de formation continue

Mme Noémie Duvanel, secrétaire

Chemin des Abeilles 14 - 1010 Lausanne

Tél. 021 651 62 40 - noemie.duvanel@eesp.ch

[www.eesp.ch/ufc](http://www.eesp.ch/ufc)